

Bienvenue à cette rencontre d'information

Développement de la Pointe nord de L'Île-des-Sœurs

le mardi 27 février 2007



L'objet principal de la soirée :

1. La suite des interventions visant à offrir une desserte d'entrées/sorties sécuritaires et fluides, sans ajout de pont et sans feux de circulation;
2. Le début du développement d'édifices à bureaux en réponse à cette planification (La phase 1 de CANDEREL);
3. La planification en cours de la partie de la Pointe nord développée à des fins résidentielles (par PROMENT).

LA POINTE NORD:

La partie de l'île des Sœurs au nord géographique de l'axe défini par le pont Champlain et l'aut. 15-Décarie



LES PRÉMISSSES :

Avant 2006, la Ville n'a (quasi) aucune propriété

**Tous les droits en 10 % pour fins de parc ont été
cédés dans le boisé en 1991**

Le terrain n'est pas contaminé

Il n'y a pas de marais ou de boisé d'intérêt

**Les installations de pratique de golf de 1996
étaient volontaires et temporaires pour les citoyens**

**Dans le respect des ententes de 1991, ayant permis
la sauvegarde du boisé, la Ville a l'obligation de
prolonger le boulevard et d'y amener les services**

**En raison de l'accroissement prévu de la population
de l'île des Sœurs la Ville doit finaliser les voies
d'entrées/sorties**

AU CHAPITRE DE LA PLANIFICATION :

- Les plans et règlements d'urbanisme de 1989, 2000 et 2005 ont toujours prévu :
 1. Un développement mixte bureau-habitation de moyenne et de forte densité
 2. L'aménagement de nouvelles façons d'entrer et de sortir des 3 ponts reliés à l'île des Sœurs
 3. L'acquisition et la protection des berges pour une piste multifonctionnelle
 4. La préservation du site archéologique Jacques-Le Ber
 5. Un « *Land Mark* » pour l'entrée à Montréal

AU CHAPITRE DES ACQUISITIONS :

21 septembre 2006

Signature de 2 protocoles d'entente :

- un pour les berges**
- l'autre pour les routes**

13 décembre 2006

Signature de 2 actes d'acquisition :

No. 1

LES BERGES 2,0 M \$ = 14 672 m.c. = 136 \$ / m.c.

No. 2

LES ROUTES 3,25 M \$ = 28 670 m.c. = 114 \$ / m.c.

Piste multifonctionnelle préservant la majorité des arbres en bande riveraine

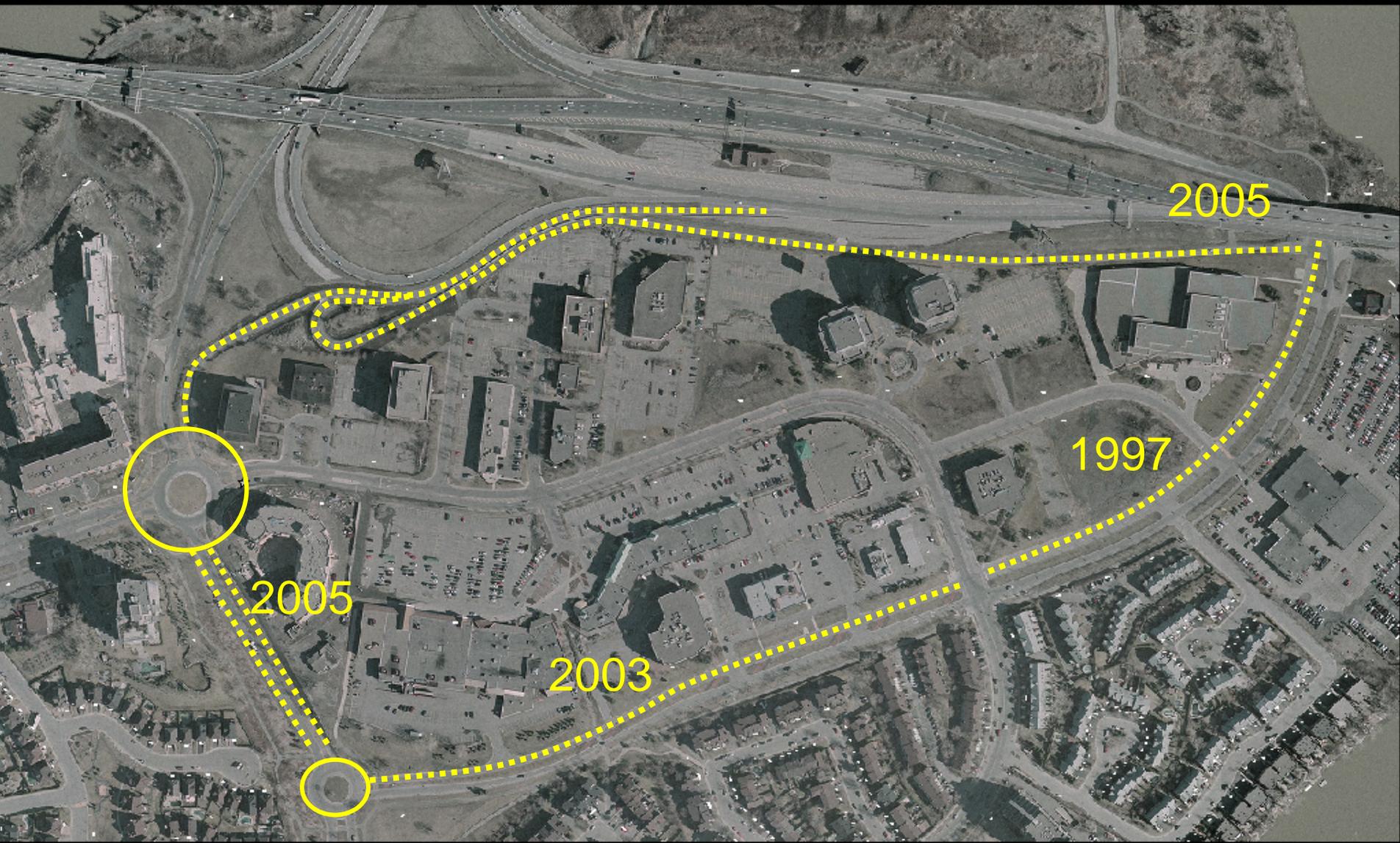


AU CHAPITRE DES VOIES DE CIRCULATION :

- De 1967 à 2003, il y a eu 4 plans directeurs :
 - le plan BLM de 1967
 - le plan Lavalin de 1989, révisé en 1991
 - le plan Trafix-Paris de 1997
 - le plan Génivar de 2003
- En 1997
 - Le boul. René-Lévesque est doublé (lors de l'ajout de la caserne d'incendie), entre la caserne et Berlioz-Place du Commerce;
- En 2003
 - Le boul. René-Lévesque est doublé entre le boul. Île-des-Sœurs et Berlioz-Place du Commerce et ajout d'un premier carrefour giratoire
- En 2004
 - Réfection avec carrefour giratoire à l'entrée
 - Inversion de la voie de service derrière la Banque du Canada pour un deuxième accès à la Rive-sud et pour éviter les tricheurs à l'heure de pointe du soir
- En 2005
 - Présentation dans le cadre des consultations du nouveau Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal des nouvelles voies sur la Pointe nord
 - Demande de crédits à la Ville de Montréal, pour continuer les travaux routiers en 2007 du côté nord du pont Champlain

LA POINTE NORD :

Les travaux réalisés – côté sud





LA SUITE :

- **Les crédits sont en voie d'être disponibles**
- **L'avant-projet (plans et estimés détaillés) est déposé**
- **Les travaux pour les services et le prolongement du boulevard René-Lévesque débuteront à l'été 2007**
- **CANDEREL a trouvé un locataire de prestige permettant une première phase d'environ 60 000 mètres carrés de bureaux pour septembre 2008**
- **PROMENT est en révision de sa planification entamée en 2002 pour un début de construction en 2008**